

Compte-rendu de la réunion préparatoire de l'assemblée générale du CD 59 le 20 Janvier 2013

Le comité directeur du CD 59 s'est réuni le 05 janvier 2013 afin de vous présenter des sujets sur lesquels vous serez amenés à vous exprimer le 20 Janvier à l'assemblée général du CD59.

- a) Mise en ligne d'un site internet dédié à la pêche de compétition du Nord, cdpeche59.asso-web.com. Il a pour vocation d'informer les licenciés du CD de toutes les informations que vous désirez obtenir. Ce site est en cours de configuration et nous sommes à votre écoute pour que vous nous ameniez toutes vos idées afin de créer un site qui correspond à vos attentes.

(Lors de l'assemblée vos idées seront prises en compte et débattues éventuellement)

- b) Divisions du Nord

La participation en 4^{ème} division en 2012 était :

Zone SUD 28 participants pour 23 montants en 3^{ème}

Zone Nord 24 participants pour 22 montants en 3^{ème}

Zone centre, annulée et reversée dans les 2 autres zones.

Au vu du nombre de montants, il nous semble nécessaire de supprimer cette quatrième division

(Un vote sera effectué par l'assemblée)

- c) Le Championnat du Nord des sociétés (organisé le jour de la sélection pour le GN) fait participer des équipes de 4 pêcheurs licenciés, ne pourrions- nous pas référencer ce championnat au challenge SENSAS.

(Un vote sera effectué par l'assemblée)

- d) Régularité du Nord

Ce challenge départemental a été mis en place pour permettre de sélectionner les meilleurs pêcheurs licenciés, chaque pêcheur obtient un nombre de points qui sera comptabilisé individuellement et permettra de composer l'équipe du Nord. La règle en est simple, un ensemble de concours sont retenus dans le calendrier et un certain nombre de manches sont comptabilisés (pointage système RAMEAU) afin d'obtenir le classement final.

Nota : Le comptage RAMEAU . Classement individuel X 1000/ Nbre de participants, celui qui obtient le moins de points fini en tête du classement.

Ce challenge a vécu des belles heures mais ces dernières années s'essouffle un peu.

Afin de relancer celui-ci deux idées seront présentées lors de l'assemblée *(Un vote sera effectué par l'assemblée pour le point 1 ou 2)*

- 1) Laisser le nombre de régularité libre : Offrir la possibilité à toutes les sections concours et APPMA du Nord de se positionner pour être référencé comme concours comptant pour le challenge de régularité du Nord.

Obligations des Sociétés organisatrices : Paiement d'un droit d'inscription afin de paraître dans le calendrier annuel une somme forfaitaire de 5 euros .Il leur est

demandé de transmettre le classement par courrier ou par mail, pour qu'il apparaisse sur le site du CD 59 dans la rubrique challenge de régularité.

Qui pourra y participer : Ouvert à tous licenciés et non licenciés

Comptabilisation des points : Système Rameau sera appliqué à l'instar de ce qui se fait dans le classement de la régularité actuellement, c'est le calcul le plus équitable qu'il soit.

Combien de manches comptabilisées : L'ensemble des résultats de toutes les compétitions seront repris dans un tableur général. En mettant en évidence les licenciés et les non licenciés. Un nombre de 6 compétitions seront comptabilisés comme en 2012.

Sélection championnat 2014 : Ce classement de la régularité ainsi défini offrira la possibilité d'accéder au championnat individuel du Nord de 2^{ème} division directement, aux 2 premiers du challenge de la régularité (en dehors de tout ceux qui sont déjà dans des divisions départementales, régionales ou Nationales). Un dans la zone Sud et un dans la zone Nord.

Afin de continuer dans le changement ce challenge de régularité sera rebaptisé OPEN du Nord

2) Les éléments du point 1 sont repris en intégralité

L'ensemble des compétitions sera pris en compte dans un tableau général qui sera l'OPEN du Nord, dans lequel on conservera la notion de challenge de régularité en désignant un nombre de compétition, ce qui permettra de déterminer le classement des pêcheurs licenciés les plus polyvalents du département. (*Règle de classement identique à celle connue actuellement*).

- e) Pour les non licenciés qui veulent participer au championnat du Nord en 2014 il leur sera demandé de participer en 2013 à au moins 2 concours de l'OPEN du Nord

(Un vote sera effectué par l'assemblée)

- f) Les tarifs des licences qui n'ont pas évolué depuis quelques années sont revus légèrement à la hausse sauf celles des jeunes.

<u>Licence Club</u>	58 €	Cout FFPSC	55 €
<u>Licence Individuelle</u>			
Vétéran	53€	Cout FFPSC	43€
Sénior	53€	Cout FFPSC	43€
Junior	25€	Cout FFPSC	23€
Cadet	16€	Cout FFPSC	16€
Minime	11€	Cout FFPSC	11€
<u>Double Licence (carpe, corporative, truite, carla)</u>			
Vétéran – senior-féminine	31€	cout FFPSC	25 €

Junior	20€	cout FFPSC	20€
Cadet	15€	cout FFPSC	15€
Minime	10€	cout FFPSC	10€

(Un vote sera effectué par l'assemblée pour adopter ces tarifs)

- g) Un contrôle des comptes 2 ou 3 fois par au lieu de 1 habituellement

(Un vote sera effectué par l'assemblée)